



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BERLIN ECO

BRÈVES ÉCONOMIQUES D'ALLEMAGNE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE BERLIN

N° 15 – 1^{er} juin 2021

Sommaire

Actualité économique:

- Environnement macro-économique : PIB / prix à la consommation / climat des affaires
- Politique budgétaire : programme d'investissement
- Politiques sociales : chômage / salaires conventionnels

Actualité financière :

- Régulation financière : fonds d'investissement / stabilité financière
- Banques et assurances : surendettement

LE CHIFFRE À RETENIR

2,5 %

Indice des prix à la consommation en mai 2021

ACTUALITE ECONOMIQUE

Environnement macroéconomique

Dans ses perspectives économiques de mai, l'[OCDE](#) revoit à la hausse ses projections de croissance du **PIB** allemand: 3,3 % en 2021 (+0,3 point) et 4,4 % en 2022 (+0,7 point). Le secteur manufacturier exportateur constitue le principal moteur de croissance, tandis que la reprise dans les services et la construction se fait attendre. L'organisation préconise à l'Allemagne de redoubler d'efforts dans la mise en œuvre de son plan de relance et de ses projets d'investissements dans l'infrastructure.

Le baromètre conjoncturel du [DIW](#) gagne 3 points pour atteindre 110 points en mai. L'institut table sur une reprise solide, quoique moins forte qu'à l'été 2020. Pour le deuxième trimestre 2021, une croissance de 2 % du **PIB** est pronostiquée.

[Destatis](#) chiffre la variation de l'indice des **prix à la consommation** à +2,5 % en mai (+0,5 % par rapport à avril). La hausse est particulièrement marquée au niveau du prix de l'énergie (+10 %). Le [Bundesbank](#) estime que l'inflation pourrait atteindre 4 % cette année, notamment en raison de la hausse des prix des matières premières et d'effets exceptionnels (normalisation de la TVA, effets de base) avant de se normaliser progressivement en 2022.

L'indice [ifo](#) du **climat des affaires** poursuit sa hausse en mai et atteint 99,2 points (96,6 en avril). L'évaluation de la situation actuelle s'améliore dans tous les secteurs. L'optimisme quant à l'avenir se dégrade légèrement dans le secteur manufacturier, reste médiocre dans la construction et s'améliore nettement dans les services et le commerce. En outre, l'indicateur de l'[ifo](#) sur les **attentes d'exportations** de l'industrie se contracte légèrement à 23 points après avoir

atteint son plus haut niveau depuis janvier 2011 en avril (23,9 points): le secteur automobile s'attendrait à un ralentissement de la demande internationale.

Politique budgétaire

D'après une modélisation de l'[IMK](#), institut macroéconomique proche des syndicats, un **programme d'investissement** de 460 Md€ sur 10 ans à partir de 2022 pourrait s'autofinancer en 30 ans. L'effet positif à long terme sur la croissance du PIB atteindrait 3 à 4 % tandis que le stock de capital (privé et public) pourrait augmenter de 4 % par rapport à un scénario sans programme d'investissement.

Politiques sociales

Selon [l'agence](#) fédérale du travail, la situation sur le marché du travail s'est améliorée en mai. Le nombre de chômeurs inscrits a diminué sensiblement en mai (-0,5 % sur un mois, en données désaisonnalisées), le taux de **chômage** étant stable à 6,0 % (en définition nationale et cvs). Le nombre de demandes de chômage partiel a continué de reculer fortement, ne concernant en mai plus que 96 000 personnes, alors que le nombre de personnes percevant le chômage partiel a baissé pour la première fois depuis novembre, à 2,6 M en mars (dernière donnée disponible après 3,3 M en février). Si l'emploi est stable depuis février (+0,0 % en avril), les baromètres de l'emploi de l'ifo ou de l'IAB sont bien orientés en mai, retrouvant respectivement le niveau de juin 2019 ou mars 2018.

Selon [Destatis](#), les **salaires** conventionnels (primes incluses) ont progressé au 1^{er} trimestre 2021 de 1,3 %, soit autant que l'inflation (1,3 %) mais bien plus faiblement qu'au 1^{er} trimestre 2020 (3,3 %).

de gestion des fonds d'investissement à la gestion des fonds de capital-risque et introduit de nouveaux types de fonds, les fonds d'investissement en infrastructure à capital ouvert et les fonds maîtres-nourriciers. Elle rend également plus attractif l'actionnariat salarial en augmentant le plafond de la participation au capital exempté fiscalement de 360 à 1 440 € (cf. BE n°34/2020). En outre, la participation au capital d'une start up ne sera prise en compte dans le calcul de l'impôt sur le revenu que lors de la vente de la participation ou lors du changement d'employeur. Cette loi transpose également la directive 2019/1160 relative à la distribution transfrontalière des organismes de placement collectif.

Dans son [8^{ème} rapport sur la stabilité financière](#), l'équivalent du Haut Conseil de stabilité financière, l'[AFS](#), rappelle que son observation attentive du marché de l'immobilier se poursuit avec désormais des données plus complètes sur les crédits immobiliers accordés (depuis l'entrée en vigueur du décret sur la collecte de données, *FinStabDEV*). Il reste serein quant à la capacité du secteur financier allemand à résister à la crise économique. Il constate en outre que les chambres de compensation allemandes ont fait preuve de résilience lors de la crise.

Banques et assurances

Selon [Destatis](#), 588 000 personnes, dont 43 % de chômeurs, ont consulté en 2020 un conseiller spécialisé dans le **surendettement** ou l'insolvabilité contre 582 000 en 2019. Il n'est pas possible d'établir si la hausse de 1 % est liée à la pandémie.

ACTUALITE FINANCIERE

Régulation financière

La loi sur le **renforcement de l'implantation de fonds** ([Fondsstandortgesetz](#)), qui entre en vigueur pour la plupart de ses dispositions au 1^{er} août 2021, étend l'exemption de TVA pour les services

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Responsable de la publication : Service économique régional de Berlin
Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Revu par : François Gautier
Rédacteurs : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et Laurence Rambert

Pour s'abonner : berlin@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : ©JFL Photography